

*Société d'histoire du droit et des institutions
des pays flamands, picards et wallons
(fondée à Lille en 1929)*

**Journées internationales d'histoire du droit et des institutions
VERSAILLES, les 15 et 16 mai 2026**

À l'invitation de la présidente honoraire Catherine Lecomte, doyenne honoraire de la faculté de droit et de science politique de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, les journées internationales d'histoire du droit et des institutions 2026 auront lieu cette année à Versailles, les 15 et 16 mai 2026, et auront pour thème général :

« *Dirigeants et dirigés* ».

Le sujet propose une réflexion sur les gouvernements à travers la personne de ses dirigeants, ses qualités attendues, ses modes de désignation, ses réseaux, ses limites personnelles et les garde-fous institutionnels. Le thème des Journées n'est pas en outre limité à une réflexion sur les seuls dirigeants politiques mais s'étend à l'étude des dirigeants d'autres organisations juridiquement constituées et productrices elles-mêmes d'une réglementation, comme les dirigeants militaires, municipaux, provinciaux, mais aussi les dirigeants spirituels (la direction de l'Église) ou économiques (les directions de sociétés). Enfin, le thème de la rencontre comprend aussi l'étude des dirigés, de leur adhésion à leurs dirigeants ou à l'inverse la manière dont ils s'expriment et s'organisent pour limiter leurs dérives.

Les séances de travail se dérouleront au **musée Lambinet**, situé **54, boulevard de la Reine**.

Pour les déjeuners, nous nous rendrons dans un restaurant près du lieu des sessions.

Le vendredi, après les sessions, ainsi que le samedi, après l'assemblée générale clôturant le congrès, nous prévoyons une visite d'un haut lieu de Versailles. Les demandes et les démarches administratives sont en cours.

Le traditionnel dîner de la Société se déroulera le vendredi soir au centre-ville.

Les détails des lieux des déjeuners, du dîner et du banquet seront communiqués ultérieurement, lorsque le programme des sessions sera établi (l'appel à communications étant encore en cours, ledit programme ne peut pas encore être fixé).

Les frais d'inscription au congrès s'élèvent à **30 euros** par participant(e) et comprennent la documentation et les pauses café ; la participation aux frais des déjeuners du vendredi midi et du samedi midi est fixée à **35 euros par personne** par repas et la participation au dîner du vendredi soir à **60 euros par personne**.

L'inscription se fait en envoyant le formulaire d'inscription **avant le 5 mai 2026** par courriel à : tanguy.lemarchadour@univ-artois.fr.

Le bureau de la Société,

Le Président,
Tanguy LE MARC'HADOUR

Les Vice-Présidents,
Stanislas HORVAT
Michael MILO

Le Secrétaire Général,
Christian PFISTER

Le Trésorier,
Pascal HEPNER